



Innovation & transformation digitale. Faites de la résilience votre atout  
**#ledigitalpourtous**

Eve



# Figma



## Initiation Figma : Découvrir et maîtriser les bases de figma

**Durée :** 3 jours en salle ou 7 sessions de 3h en classe virtuelle

**Tarifs :** 1 284 HT/individuel

**Prise en charge :** AIF/OPCO

**Label qualité :** Datadock

**Référencé éligible :** OPCO

### → Objectifs

#### Que va m'apporter la formation ?

Cette formation va vous apprendre les bases et les bonnes pratiques afin de réaliser des sites web, des applications ou des composants d'interface utilisateur.

- Créer des interfaces d'applications, de sites web responsives.
- Appliquer les bonnes pratiques de la conception d'interfaces.
- Réaliser des parcours de navigation répondant aux besoins des utilisateurs.
- Partager et tester des prototypes pour réaliser des interfaces fonctionnelles.

## → Méthodes pédagogiques

Cette formation a été spécialement conçue en 2 parties distinctes, avec une partie théorique et une partie pratique. Des cas d'exemples, des ateliers et exercices pratiques seront également présentés afin d'illustrer la théorie. L'évaluation des compétences acquises est faite en continu. Un certificat de réalisation de formation sera délivré en fin de formation.

- **Formation synchrone en visioconférence Zoom** Classe virtuelle de 7 sessions de 3h en visioconférence.
- **Ou Formation en salle**
- Ateliers pratiques en groupe
- Support de formation et ressources documentaires : une dizaine d'outils utilisables pour vos projets
- Sessions de mise en pratique en groupe ou en individuel

## → Public concerné

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant utiliser Figma dans le cadre de la conception et création d'interface UI/Webdesign.

Professionnel, débutant et intermédiaire et toute personne souhaitant tester son projet ou son marché auprès des clients.

- Webdesigner
- Webmasters
- Directeurs Artistiques
- Freelance
- Créateurs, repreneurs d'entreprises.
- Responsables Marketing
- Service Designer
- UX Designers, UI Designers
- Porteurs de projet professionnel

## ➔ **Les points forts de la formation**

- Des cas pratiques inspirés de votre activité professionnelle, traités lors de la formation.
- Un suivi individuel pendant la formation permettant de progresser plus rapidement.
- Animation de la formation par un Formateur Expert Métier.
- Un support de formation de qualité créé sur-mesure en fonction de vos attentes et des objectifs fixés, permettant un transfert de compétences qui vous rende très rapidement opérationnel.

## ➔ **Approche pédagogique**

L'approche pédagogique a été construite sur l'interactivité et la personnalisation :  
Présentation illustrée et animée par le formateur expert, partage d'expériences, études de cas, mise en situation réelle. Tous les supports sont fournis par support papier, mail ou clé USB à chaque stagiaire.

### **Méthodologie pédagogique employée :**

Chaque formation en présentiel ou en distanciel est animée par un Formateur Expert Métier sélectionné selon ses compétences et expériences professionnelles. Apport d'expertise du formateur, quiz en début et fin de formation, cas pratiques, échanges d'expérience. Accès en ligne au support de formation.

### **Modalités employées et évaluation :**

Évaluation et positionnement lors de la définition du plan pédagogique avec le ou les stagiaires.

Un QCM est soumis aux stagiaires le dernier jour de la formation pour valider les acquis.

Un bilan de fin de stage à chaud est organisé entre le formateur et le ou les stagiaires pour le recueil et la prise en compte de leurs appréciations. Une attestation de fin de stage est remise aux stagiaires.

### **Accessibilité**

Toute demande spécifique à l'accessibilité de la formation par des personnes en situation de handicap donnera lieu à une attention particulière et le cas échéant une adaptation des moyens de la formation.

Public en situation de handicap, contactez notre référent handicap au 06 51 89 39 67.

## → Prérequis

Une bonne connaissance des navigateurs et de l'outil informatique sont nécessaires.  
Un ordinateur portable, un navigateur web et une connexion internet. Un compte gratuit Figma

## → Frais de formation

Individuelle : **1 284€ HT**

Inscription en ligne [Formation Figma Initiation](#) ou par téléphone :  **06 51 89 39 67**

## → Programme détaillé

- **SESSION 1 : Introduction**
  - Qu'est-ce que Figma ?
  - Les atouts et les enjeux
  - Figma App en mode Desktop ou SAS
  -
- **SESSION 2 : Le processus de design**
  - Qu'est-ce que le Webdesign
  - Le processus de conception
  - Le design system



contact@diogale.com - 06 51 89 39 67  
Organisme de formation n° 11910864391

- **SESSION 3 : Découvrir l'interface Figma**
  - L'interface
  - La barre de menu
  - Les panneaux d'outils
  - Le panneau calques et pages
  - Le panneau des composants
  - Le panneau Librairie (Team library panel)
  - Le panneau Design
  - Le panneau Prototype
  - Le panneau Code
- **SESSION 4 : Créer un projet**
  - Création d'un nouveau projet
  - Gérer les fichiers et les projets
  - Créer une team
  - Travailler avec des templates (kits UI)



- **SESSION 5 : Ajouter et modifier les contenus**
  - Créer un plan de travail
  - Créer des formes
  - Concevoir des formes
  - Créer du texte
  - Masques d'images et de formes
  - Importer des icônes et des éléments vectoriels
  - Importer des images
  - Travailler les couleurs
  - Travailler avec les styles et les effets
  - Maîtriser les composants
  - Responsive Design : utiliser les contraintes
  - Travailler avec des grilles
  - Travailler avec le contrôle de versions (historique)
  - Exercices pratiques et cas d'étude



- **SESSION 6 : Design**
  - Design d'un menu : Slide-out
  - Design d'élément en Overlay
  - Design de composants
  - Design de multiple plan de travail (différents états)
  - Design des styles et couleurs
  - Exercices pratiques et cas d'étude
  
- **SESSION 7 : Prototyping & Export**
  - Créer un prototype
  - Prévisualiser le Prototype
  - Exporter les graphismes et les éléments
  - Exercices pratiques et cas d'étude



- **SESSION 8 : Collaboration & Partage**

- Commenter le design (accès et gestion)
- Collaborer avec son équipe
- Partager des fichiers
- Exercices pratiques et cas d'étude

- **SESSION 9 : Bonnes pratiques et astuces**

- Les raccourcis claviers
- Utilisation de Figma Ressources
- Anima App

- **TEST & MISE EN PRATIQUE :** Mener des tests utilisateurs Tirer des conclusions



## Conditions générales de ventes

### DÉFINITIONS

**Client :** correspond à la personne physique ou morale avec qui l'organisme de formation DIOGALE contractualise une action de formation.

**Formation inter entreprise :** Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par DIOGALE.

### **Parcours :**

- Parcours Pro : Parcours de formation visant à développer vos compétences pour obtenir une expertise professionnelle.
- Parcours à la carte individuel : Parcours de formation composé de plusieurs stages inter-entreprises issus du catalogue au libre choix du Client.

### **Formation intra-entreprise :**

Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par DIOGALE.

### 1- CLAUSE GÉNÉRALE

Nos conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble de nos ventes. En signant le présent document, le client accepte sans réserve et renonce à ses conditions d'achat.

## 2- LES PARTIES

Notre entreprise agira en tant que prestataire extérieur auprès du client pour exécuter les prestations sans avoir la qualité de mandataire. Notre entreprise exerce ses prestations en toute liberté et indépendance.

## 3- PRÉSENTATION

DIOGALE est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 5 place Victor Hugo 91000 ÉVRY- COURCOURONNES. DIOGALE développe, propose et dispense des formations en présentiel, individuelles ou collectives en inter et intra entreprise.

## 4- OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les CGV) s'appliquent à toutes les Offres de services DIOGALE relatives à des commandes passées auprès de DIOGALE par tout client professionnel (ci-après le client).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de DIOGALE, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que DIOGALE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de DIOGALE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

## 5- FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, disponibles au catalogue DIOGALE et réalisées dans les locaux mis à disposition par DIOGALE.

### 5.1 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, DIOGALE se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

## 6- DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS INTER-ENTREPRISES ET INTRA-ENTREPRISE

### 6.1 Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription à DIOGALE. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par DIOGALE au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à DIOGALE au premier jour de la formation, DIOGALE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

## 7- DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES DIOGALE

### 7.1 Commande

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par DIOGALE du devis signé par tout représentant dûment habilité du Client. La signature du devis ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par DIOGALE à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

### 7.2 Annulation des prestations à l'initiative du Client

Les dates des prestations sont fixées d'un commun accord entre DIOGALE et le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation tardive par le Client d'une prestation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- Annulation communiquée au moins 30 jours ouvrés avant la prestation : aucune indemnité ;
- Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la prestation : 30 % des honoraires relatifs à la prestation seront facturés au Client ;
- Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la prestation : 70 % des honoraires relatifs à la prestation seront facturés au Client.

## 8- FACTURATION - RÈGLEMENT

### 8.1 Prix

Formation : Figma / Heures : 21 h / Tarifs : 1 284 HT / personne

Sur mesure et formation de groupe, merci de nous consulter via notre formulaire en ligne.

Les prix des prestations sont fixés dans le devis préalablement transmis au client. La facturation sera établie en fonction du calendrier d'exécution défini entre le client et DIOGALE. Pour toute commande supérieure ou égale à 10 000€ HT, le client s'engage à s'acquitter dès la signature du devis d'un premier paiement de 30% du montant HT du devis. Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de locations diverses font l'objet d'un forfait mentionné sur le devis, à défaut de forfait prévu au devis, les frais seront facturés directement au client sur justificatifs.

### 8.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par chèque ou virement bancaire ;
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. DIOGALE aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à DIOGALE . Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

## 9- LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉS DE DIOGALE

La responsabilité de DIOGALE ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des liens numériques (padlet) par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à DIOGALE .

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de DIOGALE est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client.

La responsabilité de DIOGALE est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de DIOGALE ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

## 10- RÉSILIATION

Résiliation en cas de force majeure : DIOGALE ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à DIOGALE , les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de DIOGALE .

Les résiliations en cas de force majeure ont pour effet de suspendre nos obligations contractuelles en cas de cas fortuit ou de force majeur. En cas de survenance d'un tel événement, les parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du contrat. Si les cas fortuits ou de force majeure ont une durée d'existence supérieure à 1 mois, la commande pourra être résiliée à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnités de part et d'autre. En aucun cas, la force majeure ne peut dégager le client de son obligation de payer à notre entreprise les prestations dont l'exécution ne serait pas affectée par l'événement ou qui auraient été déjà exécutées à la date de l'événement de force majeure.

Résiliation pour inexécution : la commande pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties en cas d'inexécution par l'autre partie de l'une quelconque de ses obligations déterminantes. Cette résiliation deviendra effective après une mise en demeure adressée à la partie défaillante et restée sans effet au terme d'un délai de 30 jours, sans préjudice de tout droit à action et indemnité.

## 11- PROPRIETE INTELLECTUELLE

DIOGALE est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par DIOGALE pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de DIOGALE. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du client sans accord exprès de DIOGALE. En particulier, le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, DIOGALE demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le client.

## 12- CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par DIOGALE au client.

DIOGALE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

## 13- PRET DE MATERIEL

En cas de prêt de matériel par le client à notre entreprise, il devra être assuré par le client dès sa mise à disposition.

## 15- DONNEES PERSONNELLES

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Dans le but de satisfaire aux exigences du RGPD et à sa démarche qualité, DIOGALE a mis en place un Protocole sur la Protection des données nominatives.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en adressant un courrier électronique à [contact@diogale.com](mailto:contact@diogale.com) ; ou par courrier postal à l'adresse : DIOGALE , 5 place Victor Hugo 91000 ÉVRY-COURCOURONNES.

Aux fins de faire valoir ses droits suivant les conditions visées ci-dessus, le client devra justifier de son identité en mentionnant ses nom, prénom, adresse de courrier électronique et en accompagnant sa demande de la copie de sa carte d'identité.

## 16- LOI APPLICABLE

Toutes les ventes conclues par notre entreprise sont soumises à la loi française.

## 17- ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Pour toutes contestations relatives aux ventes réalisées par notre société et sur l'application ou sur l'interprétation de nos conditions générales de vente, seul le tribunal de commerce d'ÉVRY sera compétent.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions de vente, et à défaut d'un accord amiable des parties, les tribunaux d'ÉVRY seront seuls compétents.

# Contactez-nous



**Contactez-nous pour vous accompagner durablement dans votre transformation.**

Posez nous des questions ou donnez nous un feedback ! Une question ou une remarque ? N'hésitez pas à nous contacter :

**Tel : ☎ : +33 9 52 44 51 84 / [www.diogale.com](http://www.diogale.com)**

